

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [9]

Artikel: Jura

Autor: A.-M.S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

contre 17, à la création d'un Service cantonal des mineurs. Le oui n'a toutefois pas été accordé sans réticences : les engagements financiers envisagés (avances prévisibles : Fr. 500 000.—) et les montants récupérables (estimés à Fr. 200 000.— environ) ne seraient-ils pas trop optimistes ? Le projet n'est pas extensif et présente certaines limites et imperfections. En outre, il exige une demande d'intervention auprès de l'Etat, susceptible de dissuader un intéressé trop timide pour s'annoncer. Dans les rangs féminins, en revanche, quelques observations nettement favorables : ce service répond à un réel besoin ; la solidarité familiale doit trouver le soutien de la solidarité sociale. Quant à Me Favre, il se dit « assez satisfait des lenteurs mises par l'Etat à répondre à la motion qui me fait passer du clan des fantaisistes impénitents au rang des personnes sérieuses » (!)

Petit succès qui nous avance d'un jalon sur la voie des conquêtes sociales.

Mort et enterrement le Parlement de femmes !

Un Collège de femmes, parallèle au Grand Conseil, pour prendre des décisions en commun ? Nous l'avons déjà relaté à deux reprises à propos de ce projet original présenté au Grand Conseil en juin 1977 par Me Maurice Favre (toujours le même !) pour faciliter et encourager la représentation féminine au législatif cantonal. Cette motion vient d'être débattue en session extraordinaire du Grand Conseil, en juin dernier. La commission chargée de l'étudier a conclu, au nom de sa majorité, que la création d'un organe nouveau qui dissocierait plus encore qu'aujourd'hui les femmes n'est pas le moyen de les mieux intégrer, bien qu'elle ait le mérite de poser le problème de la sous-représentation féminine au législatif. La minorité de la commission rapporta dans un sens moins négatif : ce projet s'inspire du principe méritoire de l'égalité en droit des sexes, mais il n'émane pas de milieux féminins et instituerait une diffé-

renciation préférentielle pour les femmes, lesquelles disposeraient d'un Collège pour elles en plus du Grand Conseil.

Aucune députée n'exprima à la tribune son accord avec le projet : Comment trouver 41 femmes pour ce Collège quand les partis ne mettent en liste que si peu de candidates et que le nombre des élues est si faible ? Nous n'avons pas besoin d'un Conseil de femmes pour prendre nos responsabilités ! L'initiative doit venir des femmes. Un Collège de femmes entérinerait une ségrégation et serait loin de favoriser la collaboration hommes/femmes.

Par 66 voix contre 21 le projet d'un Collège de femmes fut enterré bien que l'on eût reconnu sa louable intention.

Résultat malgré tout pas trop décevant et révélateur d'une légère évolution pro-féministe chez ces messieurs.

Distinctions

Le nom de Monique Laederach, écrivain et poète, est déjà bien connu. Son activité littéraire, pièces radiophoniques, traductions d'ouvrages, recueils de poèmes l'ont popularisé. Le Prix Schiller lui a été attribué pour ses derniers poèmes : « J'habiterai mon nom ».

Tous les trois ans, les sociétés de Belles-Lettres de Genève, Lausanne et Neuchâtel décernent un prix pour encourager la parution en Suisse romande d'ouvrages littéraires ou artistiques et stimuler la recherche dans ces deux domaines. Pour l'année 1978, Monique Laederach a été choisie comme lauréate par les Bellettrien romands. Ce prix lui a été remis au Château de Neuchâtel, en la Salle des chevaliers, avec le ruban de la Société qui fait de Monique Laederach la première femme à porter les couleurs vert/rouge. A quand la prochaine ? Et félicitations à la lauréate.

Le Zonta, organisation internationale, existe en Suisse depuis 1948. De source américaine, ses origines remontent à 1919. Fondé sur des principes de solidarité et d'humanité, le Zonta se préoccupe, en particulier, d'améliorer le statut de la femme dans tous les domaines, de développer les valeurs morales dans les contacts et activités professionnels, de promouvoir la paix par la compréhension mutuelle, la collaboration et l'amitié au plan mondial. Il existe des clubs Zonta masculins et des clubs Zonta féminins qui se retrouvent en rencontres internationales tous les deux ans. Au niveau mondial, les initiatives d'entraide du Zonta ont pris des dimensions impressionnantes. Ainsi, d'immenses bidonvilles de Colombie ont été dotés de centres médicaux et d'hygiène par le Zonta (grâce aux dons reçus) dont l'un peut héberger 40 000 personnes, un autre 30 000. On compte en Europe 90 clubs zontiens, en Suisse, 10. Le Club Zonta de Neuchâtel groupe 26 membres et date de 1974. Le Zonta suisse vient de nommer à sa présidence une Neuchâteloise, Mme Jeanne Billeter, fondatrice de la section neuchâteloise. Nous lui souhaitons dans cette fonction une activité féconde et enrichissante.

Jenny Humbert-Droz

Jura

Des idées à la pelle

A Delémont, à l'occasion de la « Semaine du Livre », des groupes de femmes ont organisé une journée pour les femmes. Elles l'ont appelée fête-femme.

Un local de restaurant, des tables chargées de bouquins, de la documentation sur l'avortement, une analyse sur la fabrication des magazines féminins, les travaux d'un groupe politique (AFDJ), beaucoup de gens qui passent, regardent, discutent.

On ne fait bien que ce qu'on aime. C'est parce qu'on aime se sentir utile, s'enrichir professionnellement, se faire des amis, qu'on travaille à Manpower.

Manpower.

Le travail j'aime.



Il y avait des disques faits par des chanteuses et on les entendait, une comédienne qui interpréta des textes d'auteurs féminins, des commentaires autour des tables. Et Marie Cardinal.

Elle, elle était invitée pour animer un débat, le même soir. Arrivée par avion, elle débarqua l'après-midi au milieu des allées et venues. Sans histoires. Brune, vêtue d'une grosse jaquette et de je ne sais plus quoi... On était plus intéressé par ce qu'elle allait dire que par sa mise. Aucune importance. Elle dédicacha son dernier livre qui n'était pas encore en librairie ce jour-là : « Une vie pour deux ». Le débat s'intitulait : « Dix ans de littérature féminine ».

Ecrire un livre

Comment se fait-il que nous voyons relativement souvent Marie Cardinal à la télévision, lors de débats ou d'autres manifestations et qu'elle se trouve le temps d'écrire ?

Elle répond qu'un livre, chez elle, naît en trois ans. Alors, elle bourlingue, comme ça, et pendant ce temps, le boudin mûrit. Au bout de deux ans de pérégrinations, elle s'enferme et elle écrit pendant une longue année. Cela paraît si simple quand on le dit !

A la réflexion, on retrouve ses expériences dans ses bouquins : tout ce qu'elle voit, entend, vit, tout cela est restitué d'une façon ou d'une autre. Mais tous ses écrits ne sont pas nécessairement des faits vécus par l'auteur ; elle nous en avertit.

Se faire éditer ? Non, ce n'est pas un problème. La littérature « femme » se vend bien, on trouve donc preneur. La difficulté, c'est l'expression. Les femmes n'ont pas encore assez l'habitude de s'exprimer, dit Marie Cardinal. Et puis, le français est une langue difficile pour elles. Elle les trahit souvent. Bien des mots n'ont pas la même valeur s'ils sont dits par une femme ou par un homme. Et puis, les hommes ne lisent pas les femmes. Ou ils comprennent ce qu'ils veulent comprendre ; leur discours paraît alors subversif puisqu'on ne veut pas l'entendre. Voilà la vraie difficulté.

L'aliénation ménagère

Marie Cardinal dit qu'une femme doit absolument sortir de chez elle, sortir de l'aliénation ménagère même si c'est pour entrer dans l'aliénation d'un travail industriel. Le changement sera profitable. Écoutons comment. « Gueuler après un patron, ce n'est pas gueuler après un mari. Dépenser l'argent qu'on a gagné, ce n'est pas dépenser l'argent qu'on nous a donné. » Et voilà !

Elle a des idées à l'emporte-pièce et elles font mouche.

Les femmes émancipées ? Voyez un peu ! On touche toujours les mêmes publics. Celles qui en ont le plus besoin ne

sont jamais là. Il nous faut nous mettre à leur niveau, pénétrer dans leur milieu. C'est Marie qui parle sans perdre son sourire ni sa passion.

D'ailleurs, on n'a qu'à voir les panneaux qu'ont préparés les Delémontaines à propos des lectures féminines. Ce qui est le plus lu, statistiques à l'appui : les romans-photos. Ce n'est pas là-dedans qu'on vous parle libération !

La fête-femme ?

Un titre aguichant. Beaucoup de monde au débat. Quelques hommes par-ci, par-là. A tous ces gens réunis à l'enseigne de la littérature féminine, les organisatrices ont proposé plus de problèmes à résoudre que de fête. Sauf la fête des idées. Fête encore que cette occasion de rencontres. Et puis, on aura fait le point sur pas mal de choses et moisson d'échanges.

Elles sont comme cela les fêtes des femmes : un programme de travail à abattre. Avec, à la clé, le lancinant « comment ? » Un rude métier.

A.-M. S.

Les Femmes abstinences au travail

De son côté, la section des Femmes abstinences de Moutier ne chôme pas. Ici aussi, des femmes mènent une campagne persévérante contre l'alcoolisme, de pair avec la Ligue suisse des femmes abstinences. Afin de remplir sa caisse, la section prévôtoise récupère des vieux meubles, des vêtements, des disques, des appareils de télévision, etc. et elle les vend à bon compte. C'est un immense travail de manutention et de remise en état, mais il est payant.

Autre volet d'activité : la préparation de pansements pour les lépreux. On recueille du linge qui supporte la cuisson, on le découpe en bandes, le plie et le collectionne selon des données précises. Les paquets confectionnés partent en Angola où ils sont très appréciés. Il arrive que des « commandes » pressantes soient difficiles à honorer tant la demande est grande. On met alors les bouchées doubles...

Les personnes intéressées au travail des femmes abstinences peuvent s'adresser à Mme Jeanne Chevalier, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, à Moutier, soit pour offrir les objets dont la section a besoin, soit pour offrir leurs services.

A.-M. S.

La FRC s'oppose au gaspillage

La section de la FRC de Moutier et environs se lance dans une campagne antigaspillage. La chose n'est pas aussi simple qu'elle en a l'air dès qu'on veut être efficace. Et de quel gaspillage faut-il s'occuper en priorité quand on sait qu'il existe

sous des formes diverses ? Comment s'y prendre pour ne pas planer au seul niveau de la théorie ?

Les consommatrices se sont posé beaucoup de questions. Elles ont choisi de récupérer l'aluminium pour plusieurs raisons. La fabrication de l'aluminium épuise des matières premières ; elle consomme énormément d'énergie ; elle pollue l'environnement ; les emballages en alu ne sont utilisés qu'une fois et jetés. Ils sont très répandus.

Une expérience positive menée à Neuchâtel servira de modèle aux consommatrices, pour organiser des ramassages, des tris et des expéditions d'alu vers une usine de recyclage.

Les consommatrices font également un effort d'information par la voie de la presse ; elles seront présentes à la quinzaine culturelle d'octobre à Moutier, avec un stand-exposition.

En octobre encore, elles organiseront des journées de conseils et d'information au sujet du gaspillage alimentaire. Des diététiciennes seront invitées à s'entretenir avec le public afin d'examiner les habitudes alimentaires défavorables à la santé. Il s'agit en quelque sorte de donner une suite pratique à une série de cours sur l'alimentation saine.

Fribourg

Etude sur la participation des femmes à la vie politique

Au législatif communal

Le canton de Fribourg compte 280 communes, dont 9 ont un Conseil législatif élu par les citoyens et appelé « Conseil général ».

Les conseillers généraux sont au nombre de 80 dans les communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne et Bulle, de 50 à Morat, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac et Romont, tandis qu'à Attalens et Domdidier, ils ne sont que 25.

Voici le nombre de Conseillères générales et le pourcentage que cela représente pour les deux dernières législatures :

Communes	Nombre d'élues		% d'élues	
	1974	1978	1974	1978
Fribourg	6	10	7,5	12,5
Villars-sur-Glâne	3	7	3,7	8,7
Morat	3	3	6	6
Châtel-St-Denis	3	5	6	10
Attalens	1	1	4	4
Estavayer-le-Lac	2	6	4	12
Domdidier	1	3	4	12
Bulle	8	8	10	10
Romont	6	4	12	8
Total et moyenne	33	47	6,7*	9,5*

(*A titre de comparaison, signalons que les moyennes vaudoises en 1973 et 1977 étaient de 7,1 et 9,5.)